



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur la chute du niveau scolaire en France selon le rapport PISA

Question écrite n° 14632

Texte de la question

M. Pierre Meurin attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la chute du niveau scolaire en France, matérialisé par le classement du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Le rapport PISA est une étude ayant lieu tous les trois ans et menée par l'OCDE visant à évaluer les performances des systèmes éducatifs dans le monde par le biais de trois matières : les mathématiques, les sciences et la compréhension de l'écrit. Le dernier rapport paru le 5 décembre 2023 montre une baisse significative et inédite du niveau scolaire en France. En effet, la France apparaît à la 23e place générale mais descend à la 26e place en mathématiques et à la 29e place en sciences et en compréhension de l'écrit. En moyenne, les pays de l'OCDE ont connu une baisse de 15 points en mathématiques par rapport à 2018. En 2023, la France a chuté de 21 points alors qu'elle perdait en moyenne quatre points lors des précédents rapports PISA. Cette chute inédite peut s'expliquer par différents facteurs. Premièrement, la crise covid et le confinement ont fortement perturbé l'enseignement des élèves. Le manque de personnels enseignants et surtout le climat disciplinaire et sécuritaire préoccupant sont des facteurs de cette baisse significative. En effet, selon l'OCDE, en 2022, 67 % des chefs d'établissements pensent qu'il y a une plus grande pénurie d'enseignants dans leur école. C'est 50 points de plus qu'en 2018. Il faut ajouter, en reprenant les mots d'une tribune publiée dans *Le Journal du Dimanche*, que « s'il est bien des constats communs à tous les formateurs dans nombre de matières, c'est l'actuelle faiblesse de beaucoup de candidats dans les connaissances académiques et la perte d'attractivité des métiers d'enseignement ». En outre, un élève sur deux se plaint du bruit et du désordre en cours. Près de 40 % des élèves considèrent même perdre du temps d'apprentissage à cause du manque de discipline. Le dédoublement des classes de CP dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP) n'a pas eu de réelle efficacité à l'échelle nationale. Le dédoublement des classes de CP doit être étendu à toutes les écoles et notamment rurales afin que tous les élèves puissent en bénéficier et ainsi qu'il y ait une réelle égalité entre les territoires et que cette mesure ne bénéficie plus seulement aux REP. Il est donc impératif d'augmenter le nombre de membres du personnel enseignant et de restaurer leur autorité afin que les élèves puissent étudier dans des conditions saines et que la France, septième puissance économique mondiale, offre à ses enfants un enseignement de qualité. Il lui demande donc s'il va remédier à ces questions de pénurie d'enseignants, permettre des recrutements de qualité, rétablir une autorité dans les établissements et permettre aux territoires ruraux de bénéficier de dédoublement de classes de CP.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Meurin](#)

Circonscription : Gard (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14632

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse, sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 janvier 2024](#), page 589

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)